



Amiens, le 20 juin 2019

Communiqué de presse

Ecoles de Bernes, Roisel et Villers-Faucon : Point de situation en sous-préfecture



Les élus du syndicat intercommunal scolaire de la Haute Somme (Bernes, Hancourt, Hervilly, Hesbecourt, Poëilly, Roisel, Villers-Faucon et Vraignes-en-Vermandois) ont été reçus le mercredi 19 mai à la sous-préfecture de Péronne afin de faire le point sur les conditions de la rentrée de septembre. C'est ce syndicat qui détient la compétence scolaire pour les trois écoles qu'il gère à Bernes, Roisel et Villers-Faucon qui ne possède plus qu'une classe avec, à ce jour, 15 élèves.

Face aux désaccords entre élus sur la localisation des classes à ouvrir ou à fermer, le sous-préfet et l'inspecteur d'académie ont réaffirmé le soutien de l'État au milieu rural. En septembre 2019, ce soutien s'illustrera par le maintien de 13 postes d'enseignants malgré une baisse des effectifs.

Lors de la réunion, le sous-préfet a rappelé aux élus, dans le respect du principe constitutionnel de la libre administration des collectivités, qu'il leur appartenait de décider, par délibération du conseil syndical, de l'organisation du réseau des écoles au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Sans empiéter sur leurs prérogatives, il leur a été suggéré de guider leur décision en tenant compte de l'intérêt des enfants et des familles, du nombre d'élèves effectivement inscrits dans chacune des écoles ainsi que de la bonne utilisation de l'argent public. Avec 292 élèves inscrits pour la rentrée 2019, le maintien de 13 postes d'enseignants permettrait de ne pas dépasser 24 élèves par classe.

Le conseil syndical devrait se réunir la semaine prochaine afin de statuer. Soutenir les écoles en milieu rural nécessite parfois de faire des choix difficiles pour consolider l'avenir.